



Le poète Gabriel Mwéné Okoundji au lycée Montdory de Thiers

Année scolaire 2021 -2022



Dossier de candidature

**35^e Semaine de la poésie
du 12 au 19 Mars 2022**

Semaine de la poésie, c'est quoi ?

L'association La Semaine de la poésie, basée en Auvergne, est une création originale de Jean-Pierre Siméon, aujourd'hui Président d'honneur de l'association. Actuellement présidée par le poète Thierry Renard et dirigée par Françoise Lalot, La Semaine de la poésie poursuit depuis 1986 son travail de découverte, promotion et diffusion de la poésie contemporaine sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Sa mise en œuvre est assurée par l'action concertée de Sophie Brunet, chargée d'administration, et de bénévoles.

L'association a pour but premier une ouverture culturelle et éducative à la poésie contemporaine. Elle organise des rencontres diversifiées avec des poètes : dans les établissements scolaires, auprès du grand public et des publics dits « empêchés » sous forme de lectures-rencontres, lectures-spectacles...

La Semaine de la poésie en mars 2022

La 35^{ème} édition de la Semaine de la Poésie se déroulera **du 12 au 19 mars 2022 dans le cadre du Printemps des Poètes, la manifestation nationale.**

La poésie du Québec sera mise à l'honneur grâce à un partenariat entre La Semaine de la poésie de Clermont-Ferrand, la Maison de la poésie de Montréal, et l'Espace Pandora (maison de poésie de Vénissieux). Nous accueillerons ainsi les poètes Isabelle Carteau, Maya Coussineau-Mollen, Lorrie Jean-Louis et Rodney Saint-Eloi. Joséphine Bacon, quant à elle, prendra part au festival par des captations vidéos depuis Montréal, diffusées sur écran à Clermont-Ferrand. Avec cette dernière poète, nous porterons un éclairage particulier sur la culture et la langue innue, langue autochtone des peuples premiers du Québec.

Ces poètes seront rejoints par : Jean d'Amérique (haïtien vivant à Paris), Francis Combes (Paris), Jacques Demarcq (Île-de-France), Aurélia Lassaque (région de Toulouse), Camille Loivier (Paris), Alexis Pelletier (Rouen), Paola Pigani (Lyon) et Hubert Voignier (Lyon).

Cette année encore, les écritures et les voix seront multiples, féminines et masculines, classiques et expérimentales, reflétant chacune la diversité des écritures poétiques contemporaines.

Comment participer ? La démarche à suivre...

En 2021, dans un contexte sanitaire perturbé, nous avons organisé 68 rencontres avec des scolaires.

Nous espérons, au printemps 2022, voir les poètes circuler librement de classe en classe, de classe en bibliothèque. Nous continuons à enrichir nos outils numériques (cf : liens fin document) pour porter la poésie au plus près de tous.

► Recevoir un poète dans sa classe (points essentiels de la charte ci-dessous)

Chaque rencontre se prépare pour que le dialogue soit le plus enrichissant possible pour tous.

- Limiter le groupe à l'effectif **d'une classe**
- Préparer en amont la lecture du poète par l'enseignant pour faire une sélection de poèmes à lire avec les élèves
- Etablir une correspondance en amont, avec la classe de préférence, mais aussi avec l'enseignant qui présente son projet au poète, projet qui va se construire dans une négociation et une possible invention entre l'enseignant et le poète
- S'emparer avec la classe de la poésie du poète pour donner à voir et à entendre lors de la rencontre de mars. Les formes de ces travaux sont multiples et bien souvent engagent la classe vers d'autres formes artistiques : arts visuels, arts plastiques, vidéo, musique, danse...

C'est une approche sensible et créative qui est attendue.

- Une rencontre avec la poésie ne se situe pas du côté de l'explication de texte pas plus que de la récitation.
- Les questions autour de la biographie du poète auront été posées au cours de la correspondance préparatoire
- La rencontre sera axée sur l'écriture du poète et sa réception par les élèves.

L'enseignant veille à l'organisation de la rencontre.

- Respect de la durée : *Cycles I et II* ► ½ heure à ¾ d'heure *Cycle III, Collège et Lycée* ► 1h
- Un temps de pause est souhaitable pour le poète entre deux rencontres.
- L'enseignant est garant de la qualité de la rencontre, c'est lui qui en est l'animateur.
- Eventuellement une correspondance peut se poursuivre après la rencontre suivant la disponibilité du poète

Pour une attribution judicieuse des poètes, nous vous demandons de nous joindre un **descriptif de votre projet et de vos intentions de travail liés à cette rencontre** (écriture, arts plastiques, musique, diction...).

► La demande de votre établissement devra nous parvenir avant le lundi 18 octobre.

Les poètes interviennent sur l'ensemble de la région avec 3 rencontres maximum par jour. Pensez à vous coordonner avec les établissements voisins (école, collège, lycée, bibliothèque municipale) pour éviter une demande isolée et éloignée de Clermont-Ferrand plus difficile à satisfaire.

► **Nous vous ferons parvenir une réponse courant décembre.**

Les classes retenues connaîtront alors le nom de leur poète et toutes les informations utiles à son accueil. Les classes non retenues seront également contactées. Si nous le pouvons, nous faisons des propositions sans la rencontre avec un poète.

► **Une charte sert de base à nos engagements respectifs.**

Elle se trouve en fin de document. Nous vous demandons d'être attentifs aux engagements, particulièrement :

- au **travail préalable** à la rencontre
- à l'**accueil** des poètes
- au **transport** :
 1. Depuis le lieu d'hébergement du poète à votre établissement, ou d'établissement à établissement, ou le retour sur Clermont. Les modalités de transport sont prévues et coordonnées avec rigueur entre les établissements.
 2. En tout dernier recours, s'il ne vous était pas possible d'assurer l'acheminement du poète et/ou son déjeuner, La Semaine de la poésie pourrait y remédier et les frais engagés vous seraient facturés.
- au **repas** de midi
- à **devenir adhérent** à l'association La Semaine de la poésie

Les déplacements, les repas partagés au restaurant ou dans l'établissement scolaire sont bien souvent des moments informels d'échange d'une grande richesse.

Cette charte devra être signée en janvier une fois votre candidature retenue.

Quel accompagnement pédagogique ? Quelles ressources ?

TEMPS DE FORMATION

- ✓ Nous vous convions le mercredi 12 janvier pour une réunion de formation et d'information concernant la manifestation.

Notre équipe sera à votre disposition pour vous présenter les poètes, leurs recueils et vous suggérer des pistes de travail avec vos élèves. **Votre présence est fondamentale pour un bon déroulement du projet d'accueil d'un poète dans votre établissement.**

Des libraires seront présents autour d'une table de vente réunissant les recueils des poètes invités. Vous pourrez acheter les livres du poète qui viendra à la rencontre de vos élèves (règlements par chèque ou espèces, facture possible).

- ✓ Nous nous retrouverons pour établir un bilan des actions menées le mercredi 4 mai.

RESSOURCES SEMAINE DE LA POESIE

Un cycle de découvertes **Lectures en partage** présente les poètes invités au festival. Les dates et lieux des **Lectures en partage** seront communiqués ultérieurement ou indiqués sur notre site. Les adhérents à l'association La Semaine de la poésie en sont informés par newsletter.

Retrouvez également nos actualités et des informations sur les poètes sur :

- notre site internet : <https://lasemainedelapoesie.fr>
- notre page Facebook : [La Semaine de la poésie](#)
- un padlet construit pour les médiateurs de poésie : <https://padlet.com/semainedelapoesie/enseignants>
- des événements en ligne de l'édition 2021 avec des lectures par les poètes <https://www.youtube.com/channel/UCcKQD7GgEQ4I204OH3MQkWQ/videos>

MEDIATHEQUES

De nombreux recueils sont en consultation à la **Bibliothèque Universitaire de l'INSPÉ** (36, avenue Jean-Jaurès à Chamalières) et dans les **bibliothèques et médiathèques** de lecture publique. N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires, notamment pour emprunter.

Combien coûte la venue du poète ?

L'association **La Semaine de la poésie** rémunère les poètes intervenants en droits d'auteur. Une journée poète (le poète rencontre 3 classes) est rémunérée **448€ TTC**. (Grille tarifaire du Centre National du Livre 2021)

L'**établissement scolaire retenu** s'engage à adhérer à l'association à hauteur de **20€**. Il est préférable d'attendre janvier pour le paiement de l'adhésion.

La Semaine de la Poésie	Etablissement accueillant le poète
<ul style="list-style-type: none">▶ Rémunération des auteurs▶ Hébergement▶ Restauration du soir▶ Frais de transport du poète (domicile/Clermont/domicile).▶ Accompagnement pédagogique pour les projets	<ul style="list-style-type: none">▶ Adhésion obligatoire à l'association La Semaine de la poésie : 20€ par établissement▶ Déplacements (du lieu d'hébergement à l'établissement, d'un établissement à un autre, retour à Clermont)▶ Repas de midi en se coordonnant avec les autres établissements accueillant le poète le même jour▶ Mise à disposition des recueils dans la classe

À qui vous adresser pour tout renseignement ?

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

Sophie Brunet, chargée d'administration, répondra à vos questions.

Vous pouvez la contacter

- aux heures de bureau au 04 73 31 72 87
- à cet e-mail : **semainedelapoesie@gmail.com**
- par courrier : Association La Semaine de la poésie
A l'INSPÉ Clermont-Auvergne
36, avenue Jean-Jaurès
63 400 Chamalières

Pour l'équipe de la Semaine de la poésie,
Sophie Brunet et la commission des attributions :
Annie Jarrier, Pascale Jaulhac, Françoise Lalot, Alain Puygrenier,
Elizabeth Rougier, Dalia Sala, Nadine Chateaufeu

Modalités d'inscription – Second degré

1. Remplir les 2 fiches par classe concernée, le plus précisément possible.

Joindre à ce bulletin les grandes lignes de vos prévisions concernant ce travail, vos attentes particulières.

2. Rédiger un récapitulatif pour l'école qui liste les classes pour lesquelles une rencontre est souhaitée.

3. Envoyer le tout, par courrier dans une seule enveloppe ou par mail, à la Semaine de la Poésie, pour le 18 octobre 2021. Il est important de coordonner les plannings sur une même demi-journée ou une journée.

- ▶ Si vous les connaissez, indiquer les demandes des établissements voisins (école, collège, regroupement, bibliothèque municipale, ...). Cela facilite notre géographie poétique.

Nom et adresse de l'établissement :	
Nom du Principal ou du Proviseur :	
Tél établissement :	
Courriel de l'établissement :	
Nom de l'enseignant référent/coordonnateur des rencontres dans l'établissement :	
Courriel de l'enseignant référent :	
Tél de l'enseignant référent :	
Nom de l'enseignant :	
Niveau de la classe :	Matière enseignée :
<i>Je joins à ce bulletin les grandes lignes de mes prévisions concernant ce travail, mes attentes.</i>	

L'établissement a-t-il déjà reçu un poète ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Les années précédentes, l'établissement a-t-il fait une demande à laquelle nous n'avons pas pu répondre ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Votre établissement a-t-il obtenu une aide financière de la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) du Rectorat pour l'accueil d'un poète dans le cadre de La Semaine de la poésie de mars 2022 ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Votre établissement a-t-il obtenu une aide financière du Conseil Régional pour l'accueil d'un poète dans le cadre de La Semaine de la poésie de mars 2022 ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Votre établissement appartient-il à une zone politique de la Ville (REP, REP+). Merci de nous indiquer le nom de la zone :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Fiche d'inscription pour la classe – Second degré – page 2

Dans la grille ci-dessous, indiquez-nous les plages horaires qui correspondent à vos disponibilités avec la classe concernée. Si les horaires indiqués ne correspondent pas aux horaires de votre établissement, modifiez-les. (Plus vos possibilités sont réduites, plus l'attribution du poète sera difficile.) Le temps de rencontre par classe est d' 1 heure maximum.

Complétez l'horaire et inscrivez le niveau et numéro de la classe pour les créneaux possibles.

Nom de l'établissement :

horaires	lun 14 mars	mar 15 mars	mer 16 mars	jeu 17 mars	ven 18 mars	sam 19 mars
8h-9h ou...						
9h-10h ou...						
10h-11h ou...						
11h-12h ou...						
14h-15h ou...						
15h-16h ou...						
16h-17h ou...						
17h-18h						

Charte pour la rencontre poète-élèves du 2nd degré dans le cadre de La 35^e Semaine de la poésie

L'entrée des arts et plus spécifiquement de la poésie à l'école, institutionnalisée par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de la Culture, encourage le partenariat entre enseignants, acteurs culturels et poètes en vue de sensibiliser les élèves à l'usage poétique de la langue.

Toute intervention d'un poète dans un groupe est différente d'une autre, ainsi, chaque rencontre est-elle unique. En conséquence, les échanges ne sont pas codifiés de manière rigide, mais installés dans des conditions de réussite.

Pour préparer la rencontre

Tout enseignant doit être au moins lecteur de poèmes pour lui-même et pour ses élèves. La fréquentation de différentes écritures à travers la lecture de textes choisis et diversifiés, doit se faire dans une optique de plaisir, de partage. Au plus tard début janvier, l'établissement comme le poète reçoivent un courrier mentionnant l'identité du poète ou de l'école, le nombre de classes retenues ainsi que les éléments biographiques et bibliographiques du poète invité.

- L'enseignant se concerta avec le poète à propos des attentes réciproques pour ce travail en partenariat.
- Des échanges de courriels, de courriers, d'écrits ou de dessins, de photos, de supports audio et vidéo... des élèves avec le poète favorisent les premières prises de contact, diverses questions peuvent y être jointes.
- L'enseignant se procure en librairie, ou en bibliothèque, les ouvrages du poète invité et choisit les plus accessibles à la classe d'âge concernée. La bibliothèque de l'école, la bibliothèque municipale et/ou la bibliothèque communautaire profitent de l'occasion pour s'enrichir de quelques ouvrages de l'auteur. L'enseignant bâtit un projet et fait circuler les livres afin qu'ils soient vus, touchés, par les élèves.

En cas de difficulté pédagogique ou d'organisation, nous vous demandons de nous prévenir le plus rapidement possible (adéquation difficile entre l'écriture du poète et le niveau de lecture des élèves, absence de réponse à un courrier...). En dernier recours, s'il ne vous était pas possible d'assurer l'acheminement du poète et/ou sa pause déjeuner, les frais engagés par La Semaine de la poésie pour y pallier vous seront facturés (voir Charte engagement de prise en charge).

NB : Le montant de l'adhésion (obligatoire) est fixé à 20€ par établissement.

Le moment de la rencontre

- Le lieu est accueillant pour partager ce moment de convivialité.
- Chaque rencontre se fait avec un groupe à effectif limité à celui **d'une classe**, pour que le dialogue soit le plus enrichissant possible pour tous.
- C'est un moment d'échange entre les élèves, l'enseignant et le poète autour de leur regard sur le monde, de leur questionnement sur l'écriture, de leur réception de l'œuvre, ...

Les questions autour de la biographie du poète auront été posées au cours de la correspondance préparatoire, et la rencontre sera axée sur l'écriture du poète et parfois sur le lien entre son écriture et sa vie.

L'enseignant est garant de la qualité de la rencontre, c'est lui qui en est l'animateur.

- Un temps de pause est souhaitable pour le poète entre deux rencontres.
- Pour le poète, de manière optimale, 3 rencontres par jour, dont on veillera à respecter la durée:

Cycles I et II	Cycle III, Collège et Lycée,	Université
▶ ½ heure à ¾ d'heure	▶ 1h	▶ 1h30 à 2h

- Les modalités de transport et de restauration sont prévues avec rigueur entre les établissements. Les déplacements, les repas partagés avec le ou les adultes au restaurant ou à la maison, sont bien souvent des moments informels d'échanges d'une grande richesse.

Les prolongements

La venue du poète doit permettre une sensibilisation accrue au langage poétique, inciter à la lecture de poèmes, pour soi, pour les autres, en affinant la qualité d'expression, et, éventuellement inciter à l'écriture d'un recueil, donner à voir une exposition, un spectacle-lecture... Des échanges avec le poète peuvent se poursuivre suite à la rencontre.

Engagement de prise en charge matérielle et financière

La Semaine de la Poésie	Etablissement accueillant le poète
<ul style="list-style-type: none">▶ Rémunération des auteurs▶ Hébergement▶ Restauration du soir▶ Frais de transport du poète (domicile/Clermont/domicile).▶ Accompagnement pédagogique pour les projets	<ul style="list-style-type: none">▶ Adhésion obligatoire à l'association La Semaine de la poésie : 20€ par établissement.▶ Déplacements (du lieu d'hébergement à l'établissement, d'un établissement à un autre, retour à Clermont)▶ Repas de midi en se coordonnant avec les autres établissements accueillant le poète le même jour.▶ Mise à disposition des recueils dans la classe

Coupon adhésion Semaine de la poésie 2021 / 2022

Je souhaite adhérer à l'association, je retourne ce coupon d'adhésion à :

La Semaine de la poésie – INSPÉ – 36, avenue Jean Jaurès – 63400 Chamalières

Je recevrai en retour une carte d'adhérent.

Tarif 2021 / 2022 : 20 euros par établissement

En devenant adhérent de l'association La Semaine de la poésie, vous serez informé de ses activités tout au long de l'année par courriel, vous serez invités à nos Assemblées Générales et vous participerez aux grandes orientations prises par l'association.



Semaine de la poésie

Adhésion 2021 / 2022

Nom de l'établissement :

Nom de la personne référente :

Adresse postale :

Courriel :

Vous pouvez également adhérer à titre personnel : 15€



Semaine de la poésie

Adhésion 2021 / 2022

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Courriel :